

**Demande d'inscription
aux cars scolaires
Année scolaire 2020 – 2021**

A retourner à la mairie de votre domicile ou
au Pôle sud ouest
*(pour les communes de Bouaye, Bouguenais, Brains, Le Pellerin, St
Aignan de Gd Lieu, St Jean de Boiseau,
St Léger les Vignes)*

Renseignements concernant l'usager des cars scolaires

Responsable légal

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél. fixe : _____ Tél. port. : _____

Adresse email : _____ *ATTENTION : l'adresse mail implique ensuite un traitement dématérialisé des inscriptions et renouvellement d'inscription

En cas d'interruption des cars scolaires, (intempéries, grèves) souhaitez-vous être informé par sms: oui non

Usager des cars scolaires

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____

Renseignements concernant le transport

Nom de l'établissement scolaire : _____

Commune : _____

Arrêt de montée (si connu) : _____


Commune de l'arrêt de montée : _____

En fonction des jours de la semaine où j'utilise les cars:

- 1 Je prends le car le matin et je descends du car le soir au même arrêt
2 Je prends le car le matin et je descends du car le soir à des arrêts différents.

Pour les cas 1 et 2, veuillez cocher les jours ou les demi journées d'utilisation des cars scolaires. Pour le cas 2, indiquez le nom de l'arrêt lorsqu'il est différent de celui mentionné ci-dessus :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Aller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Nom de l'arrêt si différent</i>					
Retour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Nom de l'arrêt si différent</i>					

Tournez la page SVP 

Renseignements concernant l'accompagnement des élèves de primaire

Conformément au Règlement Intérieur des Transports Scolaires, les renseignements suivants sont obligatoires :

- Pour les enfants des classes maternelles (âgés de moins de 6 ans)

L'accompagnement à la descente du car est obligatoire. Dans ce cas, vous devez désigner une ou plusieurs personnes chargées d'accueillir l'enfant à la descente du car,

- Pour les enfants des classes élémentaires (âgés de plus de 6 ans)

Vous pouvez choisir de laisser votre enfant rentrer seul au domicile. Dans le cas contraire, vous devez désigner une ou plusieurs personnes chargées d'accueillir l'enfant à la descente du car,

J'autorise mon enfant à rentrer seul à la descente du car

OU

Je désigne la ou les personnes chargées de récupérer mon enfant à la descente du car

Nom	Prénom	N° téléphone

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, l'avoir lu à mon (mes) enfant(s) et l'accepter.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus sachant qu'aux termes de Décret 2000-1277 du 26 décembre 2000 portant sur la simplification des formalités administratives, toute fraude peut m'exposer aux sanctions pénales prévues aux articles L433-19 et L441-7 du code pénal.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal